

Inauguration de l'Institut Pasteur le 14 novembre 1888 en présence de M. le Président de la République : compte rendu.

Contributors

Grancher, Joseph, 1843-1907.
Pasteur, Louis, 1822-1895.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Sceaux : Charaire et fils, imprimeurs, 1888.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/gs4aajce>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



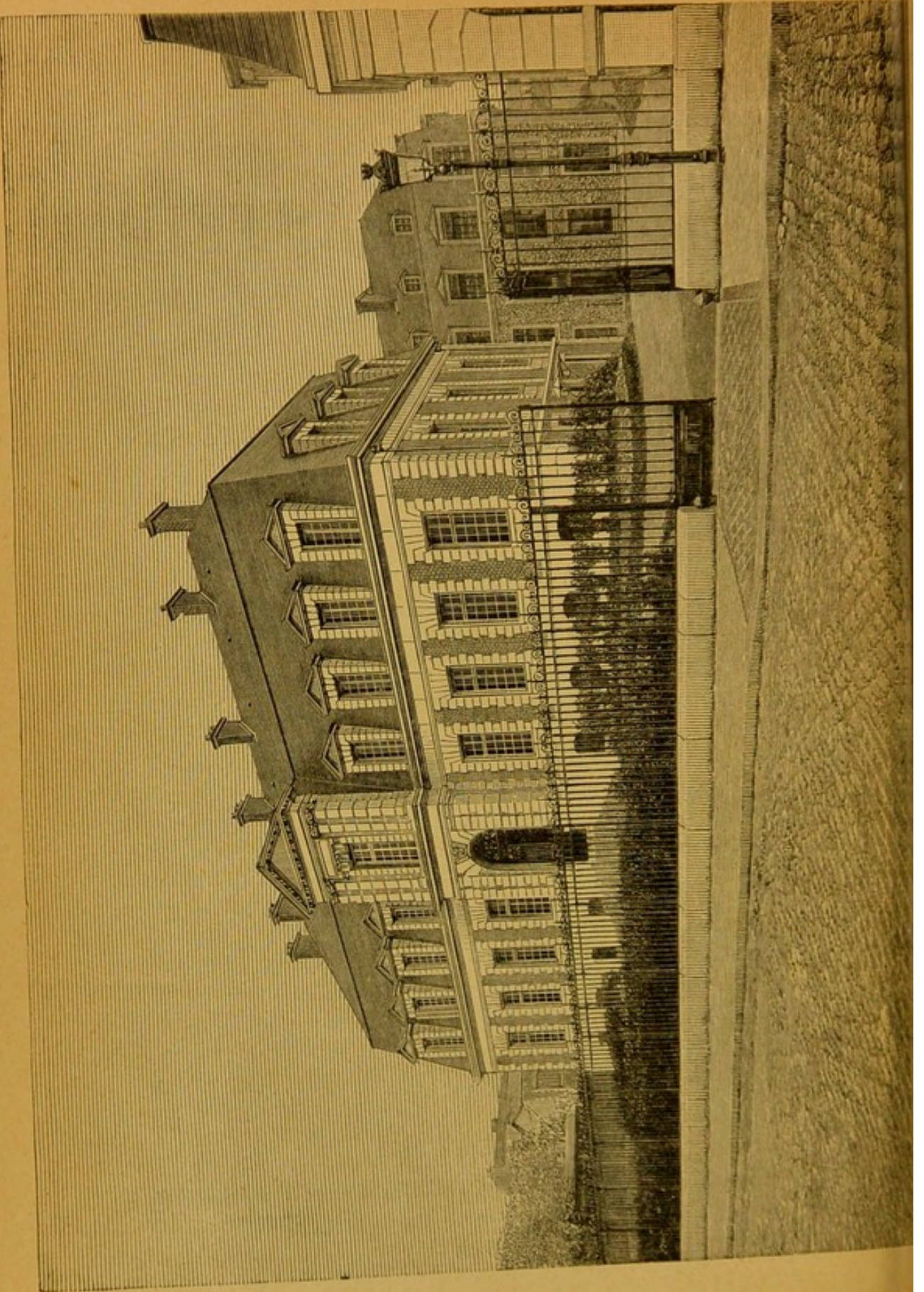
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

5

INAUGURATION

DE

L'INSTITUT PASTEUR





INAUGURATION

DE

L'INSTITUT PASTEUR

Le 14 novembre 1888 a eu lieu l'inauguration de l'Institut Pasteur, situé rue Dutot. Les maisons voisines s'étaient pavoisées comme pour une fête nationale. Des trophées de drapeaux ornaient la façade de l'Institut Pasteur, bâti en briques et en pierres, dans le style Louis XIII. On lit sur le fronton : « Souscription publique 1888. » Tout en étant monumental, l'aspect de l'édifice est simple, sans ornementation et sans sculpture. On accède au bâtiment principal, qu'une grille et un terre-plein de gazon séparent de la rue, par dix marches qui conduisent à une grande porte d'entrée. Une galerie intérieure relie ce bâtiment aux deux ailes où seront installés le service du traitement de la rage et tous les laboratoires d'enseignement, de recherches et d'études.

Dès midi, les portes étaient ouvertes. M. Pasteur, qui avait à ses côtés son fils, secrétaire de l'ambassade de France auprès du Quirinal, et son gendre, M. Vallery-Radot, se tenait sur le seuil de la salle d'inauguration, située à gauche du perron, et recevait les invités. L'illustre savant portait le grand cordon de la Légion d'honneur et la plaque de grand-croix de Sainte-Anne de Russie. La salle, décorée de drapeaux tricolores, pouvait contenir six cents personnes. Dans le fond, se dressait une large estrade dominée par le buste de la République. A droite et à gauche s'élevaient les bustes de deux grands souscripteurs : le tsar et l'empereur du Brésil, puis entre les fenêtres, les bustes de M. le baron de Rothschild et de M^{me} Boucicaut. Deux socles étaient réservés pour les bustes de M. le comte de Laubespin et de M^{me} Fürtado-Heine.

A une heure et demie, M. le Président de la République, accompagné du général Brugère et de deux officiers d'ordonnance, arrivait en landau devant le perron. Il était salué par l'hymne national exécuté par la musique de la Garde républicaine. M. Pasteur, après avoir descendu les marches pour aller au devant de M. le Président de

la République, le conduisit dans un salon d'attente où s'était réuni le cortège officiel composé de : M. Méline, président de la Chambre des députés ; M. Floquet, président du Conseil des ministres ; M. Lockroy, ministre de l'instruction publique ; M. Peytral, ministre des finances ; M. Pierre Legrand, ministre du commerce ; M. Viette, ministre de l'agriculture ; M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur ; M. Poubelle, préfet de la Seine ; M. Lozé, préfet de police.

Le comité de l'Institut Pasteur était représenté par M. Bertrand, président, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, MM. Camille Doucet, Jules Simon, H. Wallon, Delaborde, le baron A. de Rothschild, Christophle et le docteur Grancher.

Ainsi formé, le cortège fit son entrée dans la salle et monta sur l'estrade où des places avaient été réservées aux sénateurs et aux députés, parmi lesquels on remarquait : MM. Léon Say, Berthelot, de Marcère, le comte de Laubespin, Devès, Jules Ferry, Henri Brisson, Spuller, Lévêque, Ribot. Venaient ensuite : MM. Le Guay, sous-gouverneur du Crédit Foncier de France ; Jourde, directeur du *Siècle* ; Patinot, directeur du *Journal des Débats* ; Reinach, directeur de la *République Française* ; Liard, directeur de l'enseignement supérieur ; Monod, Lavisse, Peyron, Collin, Dujardin-Beaumetz, directeur général du service de santé des armées, E. Tisserand, directeur de l'agriculture.

Au premier rang des invités, et face à l'estrade, avaient pris place M. le général Menabrea, ambassadeur d'Italie ; M. l'ambassadeur de Turquie ; M. le ministre du Brésil ; M. Kotzebue, conseiller de l'ambassade de Russie. Puis immédiatement après, parmi les membres de l'Académie française : MM. Legouvé, Duruy, le duc de Broglie, Rousse, John Lemoine, Gaston Boissier, Mézières, François Coppée ; les membres de l'Académie des sciences : MM. Hébert, Chauveau, Bouchard, Verneuil, Troost, Friedel, Mascart, Schlœsing, Janssen, Tisserand, Wolf, Gaudry, Cailletet, Grandidier ; parmi les membres des autres sections de l'Institut de France : MM. Guillaume, Delaunay, Perrot, Alex. Bertrand, Beaussire ; parmi les membres de l'Académie de médecine : MM. Hérard, président, Bergeron, Proust, Ricord, Trélat, Guéneau de Mussy, Dujardin-Beaumetz, Villemin, Gavarret, Lannelongue, le bon Larrey, Rochard, Alphonse Guérin, Hayem, Mathias Duval, Roger, Péan, A. Gautier, Féréol, Laboulbène, Laborde, Worms, Bucquoy, Labbé ; parmi les médecins étrangers spécialement délégués pour cette séance d'inauguration : MM. Metchnikoff, Gamaleïa, Bujwid, Kraïouchkine, Helman.

Debout, au pied de l'estrade, une députation des étudiants de Paris, leur drapeau déployé, formait comme une garde d'honneur de la jeunesse et du travail.

Plusieurs pages ne suffiraient pas à énumérer tous ceux qui, parmi les hommes de science et les publicistes, les anciens élèves de M. Pasteur, MM. Raulin, Gayon, Maillot, et ses disciples actuels, les souscripteurs importants, s'étaient placés plus ou moins facilement dans cette salle devenue trop petite. A la porte et jusque dans la galerie se tenaient debout les hommes les plus connus, les plus célèbres, ne pouvant entrer dans la salle et ne s'en étonnant pas.

La séance s'ouvrit et M. Bertrand prononça le discours suivant :

DISCOURS DE M. BERTRAND.

Messieurs,

La tâche qui m'est échue est plus douce que facile. Je n'ai rien à vous apprendre et les paroles me manquent pour remercier dignement le chef de l'État, la réunion imposante et les savants illustres qui par leur bienveillance, leur protection et leur concours empressé hâteront nos progrès aujourd'hui certains.

Nos espérances sont grandes : je n'ai pas à les dire aujourd'hui. Laissons à l'avenir sa part de joies et de triomphes, le présent nous suffit ; le nom de Pasteur, pour égaler les plus illustres, n'a pas besoin de grandir encore.

Depuis quarante ans, mon cher Pasteur, vous laissez venir la gloire sans la poursuivre. Entre tant de routes où souvent on la cherche, vous n'en connaissez qu'une, celle de la vérité. Là comme ailleurs on peut la rencontrer, votre renommée en est la preuve.

La date du 14 novembre 1888 restera immortelle dans l'histoire de la médecine. Permettez-moi, pour toute contribution à cette belle journée, de me reporter un instant vers le temps déjà ancien de vos premiers succès.

L'éclat de vos débuts ne pouvait frapper que les savants. Quelques-uns seulement vous ont deviné et compris. Leurs noms, célèbres ou illustres, recevront un éclat nouveau du patronage empressé, spontanément offert à votre gloire naissante.

En rappelant dans cette fête le souvenir de Biot, de Sénarmont, de Claude Bernard, de Balard et de J.-B. Dumas, je réponds, j'en suis sûr, à vos sentiments les plus chers.

Je ne céderai pas à la tentation de passer en revue le long enchaînement des travaux admirés par de si grands juges. On vous rencontre sur toutes les voies de la science. Je m'écarterais du but de cette réunion en y cherchant à votre suite la trace ineffaçable de votre empreinte.

Vos condisciples, longtemps avant vos maîtres, avaient beaucoup auguré de vous.

Dans un rapide voyage sur les bords du Rhin, c'était en 1847, j'avais eu la bonne fortune de rencontrer et d'associer à mes excursions un des plus brillants élèves de l'École dont vous êtes la gloire. Curieux de toute science, savant dans l'histoire de l'esprit humain, Émile Verdet savait tout comprendre.

Jugeant de haut les gloires du passé, il portait sur l'avenir de clairvoyants regards.

Pendant une belle soirée d'été, sur les confins de la Forêt-Noire, nous abordâmes les plus difficiles problèmes. Encouragés par une confiance mutuelle, nous laissions ce jour-là, quoique sceptiques tout deux, libre carrière à nos espérances. Nous nous demandions quels seraient parmi nos amis jeunes encore, les mieux armés pour réaliser nos ambitieuses rêveries.

Beaucoup de noms furent prononcés, plus d'une célébrité latente alors, fut prédite par Verdet qui ne se trompa guère; il me parla de son ami Pasteur. Je vous connaissais à peine. Je n'eus pas l'occasion de vous dire au retour les pronostics de ce penseur judicieux et sévère.

Votre modestie, aujourd'hui mieux aguerrie, en aurait certainement souffert. Verdet cependant faisait sur chacun des réserves. Sur vous comme sur les autres, il conservait des doutes. « Pasteur, me dit-il, ne connaît pas les limites de la science. Je crains pour lui de stériles efforts! *il aime les problèmes insolubles.* » Pouvait-on, je vous le demande, messieurs, se tromper avec plus de perspicacité?

Les problèmes qui, depuis un demi-siècle, tourmentent sans repos votre esprit, ne sont plus insolubles aujourd'hui. C'est pour vous en remercier au nom de la science, pour nous en réjouir au nom de l'humanité, pour nous en glorifier tous ensemble au nom de la France, que nous sommes réunis aujourd'hui.

Il était impossible de mieux résumer l'état des esprits et de dire plus simplement de si grandes choses.

M. le docteur Grancher prit ensuite la parole et, dans un discours que nous donnons *in extenso*, rendit compte des résultats de la vaccination antirabique non seulement en France, mais dans le monde entier. Au cours de cet exposé lumineux se trouve une page historique des luttes soutenues :

DISCOURS DE M. LE PROFESSEUR GRANCHER.

Monsieur le Président de la République,

Messieurs,

La communication que M. Pasteur fit à l'Académie des sciences, le 26 octobre 1885, dans laquelle il annonçait que le jeune Meister avait subi avec succès l'inoculation antirabique, causa dans le monde scientifique un émoi profond. C'était, en effet, la première application à l'homme d'une méthode générale de traitement des maladies virulentes et contagieuses, et l'on comprend aisément l'enthousiasme et les espérances des uns, le scepticisme, l'hostilité même des autres.

Après Meister et Jupille, les blessés affluèrent en si grand nombre, que M. Pasteur et ses collaborateurs, pris au dépourvu, durent improviser une organisation sommaire de tous les services accessoires de la vaccination antirabique : inscription des malades, pansement des plaies, correspondance, etc., etc., de sorte que l'année 1886 fut absorbée tout entière dans l'énorme labeur exigé par la vaccination de 2,682 personnes françaises ou étrangères, chaque personne recevant, en moyenne, quinze à vingt inoculations. M. Pasteur sentait dès ce moment le besoin impérieux d'un journal ou d'une revue, organe officiel du laboratoire, qui publierait mensuellement la statistique des vaccinations ; malheureusement, sa santé, sérieusement ébranlée par les fatigues et les émotions, le força à quitter Paris avant la fin de 1886, et les *Annales de l'Institut Pasteur*, fondées par M. Duclaux, professeur de chimie biologique à la Sorbonne, ne parurent qu'en janvier 1887.

Cependant, les adversaires de la méthode de M. Pasteur ne

manquaient pas de tirer parti de notre silence, et, profitant de quelques insuccès survenus dans le cours et à la fin de 1886, ils racontaient çà et là que le laboratoire cachait ses morts, dont le nombre était légion. Ils allaient même jusqu'à dire que la nouvelle méthode donnait la rage au lieu de la guérir.

Au commencement de janvier 1887, l'Académie de médecine fut saisie de la question, et nous pûmes enfin combattre par des faits et par des chiffres ces bruits calomnieux qui troublaient l'opinion publique et risquaient de jeter l'effroi parmi nos malades. En même temps, les Sociétés savantes de Naples, de Vienne et de Saint-Pétersbourg retentissaient du bruit de la querelle des Pastoriens et des Antipastoriens.

Dans ces discussions scientifiques où l'attaque et la défense furent également ardentes, tout a été dit pour et contre la méthode des vaccinations antirabiques ; les adversaires soutenant que la méthode est inefficace ou dangereuse, selon les cas, les partisans proclamant, au contraire, que la vaccination antirabique est inoffensive et merveilleusement efficace.

La bataille, suspendue pendant plusieurs mois, fut reprise en juillet, en présence de M. Pasteur, qui répondit à ses contradicteurs avec sa vaillance accoutumée. Elle avait été provoquée par le rapport de la Commission anglaise que M. Pasteur présentait à l'Académie.

Cette Commission officielle, composée des savants les plus célèbres de l'Angleterre, avec un jeune et habile physiologiste, M. V. Horsley, pour rapporteur, était arrivée à Paris fort incrédule. Après une enquête approfondie des faits, elle revint en Angleterre et répéta les expériences de M. Pasteur ; son contrôle expérimental dura plus d'une année. La conclusion de la Commission, au grand désappointement de nos adversaires, fut, je cite textuellement : que *M. Pasteur avait découvert une méthode préventive de la rage comparable à celle de la vaccination contre la variole.*

La discussion académique fut close enfin par les paroles suivantes de M. Charcot :

« Oui, l'inventeur de la vaccination antirabique peut, aujourd'hui plus que jamais, marcher la tête haute et poursuivre désormais l'accomplissement de sa tâche glorieuse sans s'en laisser détourner un seul instant par les clameurs de la contradiction

systématique ou par les murmures insidieux du dénigrement. »

Cette parole si autorisée fut entendue de tous et l'année 1888 s'est écoulée pacifiquement.

Messieurs, avant de vous présenter nos statistiques, je voudrais vous dire quelles sont, à mon avis, les causes de cette hostilité que la vaccination antirabique a rencontrée si passionnée.

Vous savez que M. Pasteur est un novateur, que son imagination créatrice, réglée par l'observation rigoureuse des faits, a renversé bien des erreurs et édifié à leur place toute une science nouvelle. Ses découvertes sur les ferments, sur la génération des infiniment petits, sur les microbes causes des maladies contagieuses, et sur la vaccination contre ces maladies, ont été pour la chimie biologique, pour l'art vétérinaire et pour la médecine, non pas un progrès régulier, mais une révolution radicale.

Or, les révolutions, même celles qu'impose la démonstration scientifique, laissent partout où elles passent des vaincus qui ne pardonnent pas aisément. M. Pasteur a donc, de par le monde, beaucoup d'adversaires, sans compter ces Français d'Athènes qui n'aiment pas que le même homme soit toujours [juste ou toujours heureux.

Et, comme si ses adversaires n'étaient pas encore assez nombreux, M. Pasteur s'en fait d'autres par la rigueur implacable de sa dialectique et par la forme absolue qu'il donne quelquefois à sa pensée.

Cette forme peut être dangereuse, surtout dans les choses de la médecine, où rien n'est absolu, et où les exceptions à la règle sont toujours nombreuses. Or, M. Pasteur, par habitude d'esprit, néglige volontiers ces faits contingents qui ne sauraient, il est vrai, prévaloir contre la loi, mais qui, lorsqu'il s'agit d'une médication appliquée à l'espèce humaine, méritent d'être comptés. Il a donc purement et simplement proclamé l'efficacité de sa méthode de traitement de la rage, sans faire ses réserves sur la possibilité d'échecs partiels, tandis que, s'il eût été médecin, il eût instinctivement pris ses précautions en prévoyant la possibilité d'insuccès. Il n'en fit rien et s'exposa ainsi aux coups de la médecine traditionnelle.

Or, pour comprendre la résistance de la médecine aux décou-

vertes de M. Pasteur, il suffit de jeter un regard sur les mouvements qui l'agitent depuis quinze ans.

Nous savions à peine que, dans certaines maladies, le sang, les humeurs et les tissus sont occupés par des êtres infiniment petits, lorsque M. Pasteur, conduit par ses travaux sur les ferments, s'est jeté dans cette voie, nouvelle pour lui et pour nous. Et quelles découvertes il y fait coup sur coup ! Il nous éclaire ; ce n'est pas assez dire, il éblouit nos yeux habitués au demi-jour de la médecine hippocratique.

Voyez M. Pasteur en face de la bactériémie charbonneuse. Non seulement il en fait la biologie, non seulement il nous prouve qu'elle est la cause unique du charbon, mais il éduque, il discipline cet infiniment petit et lui apprend à servir contre soi-même et à devenir son propre vaccin. L'expérience de Pouilly-le-Fort, longuement préparée par les travaux de laboratoire de MM. Pasteur, Chamberland et Roux, est célèbre dans le monde entier.

Lorsque, au Congrès de Londres, en 1881, M. Pasteur annonça cette grande découverte de l'atténuation des virus et de la vaccination du choléra des poules et du charbon, un des hommes les plus compétents en microbie, M. Koch, aurait dit : « C'est trop beau pour être vrai ! » et, trois mois après, dans le premier numéro des *Mittheilungen* de Berlin, il prenait résolument parti contre M. Pasteur. Depuis, M. Koch a concédé que l'atténuation et la vaccination sont des faits exacts et d'une grande portée scientifique, mais il nie peut-être encore aujourd'hui la valeur pratique de ces vaccinations. Et cependant le vaccin charbonneux se répand partout où le charbon existe : en France, en Italie, en Hongrie, en Espagne, aux Indes, en Australie. Quelle meilleure preuve de sa valeur scientifique et pratique !

Cette opposition ne troublait pas M. Pasteur qui nous disait : « Eh bien ! qu'ils nient l'atténuation des virus et la vaccination, nous aurons sur eux dix ans d'avance ! »

Et le charbon est à peine achevé que M. Pasteur s'attaque à la rage. Là, pendant plusieurs années, avec l'aide de M. Roux, il fait expériences sur expériences et arrive à des résultats plus merveilleux encore. Le microbe de la rage a échappé jusqu'ici à tous les regards, mais il existe assurément. Eh bien ! sans le connaître autrement que par ses effets, M. Pasteur a trouvé le

moyen de l'utiliser comme matière vaccinale. Et surtout, M. Pasteur a osé proposer la vaccination après morsure, c'est-à-dire après infection. Or, les médecins ont toujours vécu sur ce dogme qu'un virus, quel qu'il soit, qui a pénétré dans le corps humain est désormais inattaquable et doit y produire ses effets.

La résistance des médecins à tant de nouveautés subversives est donc bien compréhensible. Pour reconnaître qu'on a appris d'abord, puis enseigné des erreurs, il faut, outre l'étude personnelle et impartiale des faits nouveaux, une certaine largeur d'esprit qu'on ne rencontre pas toujours, même chez les hommes les plus distingués.

M. Pasteur, heureusement pour lui et peut-être même pour nous, n'est pas médecin. Expérimentateur sans idées préconçues et sans préjugés d'école, il a créé, à côté de la médecine traditionnelle qu'il ignore, une médecine nouvelle que ses contradicteurs ignorent à leur tour. Cette médecine est fondée sur cette idée que la spontanéité morbide n'existe pas pour les maladies infectieuses, et que les lois de la pathologie générale sont communes aux hommes et aux animaux. Combien de médecins, cependant, ont été élevés à croire le contraire ! Cela étant, comment s'étonner de leur opposition et de leur révolte ? Je trouve, pour ma part, leur scepticisme fort excusable, puisqu'il procède des idées traditionnelles, c'est-à-dire de l'esprit de conservation.

Il ne faut pas oublier toutefois, et M. Pasteur n'oublie pas, qu'à l'heure critique, il s'est trouvé, pour défendre la vaccination antirabique, une élite de médecins, hommes de science et d'avant-garde, dont l'autorité, universellement reconnue, a fait pencher le plateau de la balance du bon côté. Au premier rang, Vulpian, qui non seulement avait suivi M. Pasteur, mais l'avait poussé à la vaccination antirabique, Vulpian combattit et mourut sur la brèche en défendant avec une éloquence enflammée la méthode nouvelle.

A côté de Vulpian, les Brouardel, les Charcot, les Verneuil, les Chauveau, les Villemin se sont honorés en soutenant la cause du progrès et en préparant son triomphe.

M. Pasteur eut ainsi la bonne fortune de trouver, même à l'heure des défaillances et des défections, un double point d'appui, d'une part dans la foule des malades qui n'hésita jamais, d'autre part, dans la parole respectée de nos maîtres les plus éminents.

Beaucoup d'autres médecins partageaient la foi scientifique de M. Pasteur; je ne les nomme ni ne les connais tous, mais ils se taisaient, et nos adversaires menaient un tel bruit dans toutes les presses et les Académies qu'à les entendre, la vaccination antirabique était morte.

Elle vit, Messieurs, et elle prospère, car il existe aujourd'hui, en comptant celui de Paris, plus de vingt instituts antirabiques disséminés dans le monde entier. Il y en a sept en Russie : à Odessa, Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Charkow, Samara et Tiflis; cinq en Italie : à Naples, Milan, Turin, Palerme, Bologne, ces deux derniers créés récemment et dotés par le roi. Un à Vienne, un à Constantinople, un à Barcelone, un à Bucarest, un à Rio de Janeiro, un à la Havane, un à Buenos-Ayres; enfin à Chicago et à Malte, deux nouveaux laboratoires sont en voie d'organisation.

L'Institut antirabique de Paris est en relation suivie avec ces laboratoires dont les chefs sont tous venus, sauf deux, étudier ici la méthode de M. Pasteur pour l'appliquer à leurs malades avec ses perfectionnements progressifs.

Dès l'origine, nous avons classé nos malades en trois tableaux A, B et C. Le tableau A contient toutes les personnes mordues par des animaux reconnus enragés par preuve expérimentale absolue. Dans le tableau B sont inscrites toutes les personnes mordues par des animaux déclarés enragés par certificats de vétérinaires; c'est le tableau le plus chargé. Enfin, le tableau C contient toutes les personnes mordues par des animaux suspects de rage. La suspicion résulte ici des circonstances même de la morsure. Un chien inconnu traversant un village y mord plusieurs enfants et des animaux, chiens, moutons, puis disparaît. Si les personnes mordues se présentent au laboratoire, nous les inscrivons dans le tableau C. En fait, ce tableau est de plus en plus restreint, car notre sélection est de plus en plus sévère, de telle sorte que je crois pouvoir affirmer que 98 % des personnes admises à la vaccination ont été mordues par des animaux enragés.

Notre statistique *générale* comprend donc trois tableaux A, B et C, réunis en un seul. Elle se subdivise en statistique *particulière* à chacun des tableaux A, B et C et en statistiques *spé-*

ciales pour les morsures de la tête et de la face, des mains, des membres et du tronc.

Pour ne point fatiguer inutilement votre attention, je ne prendrai que quelques chiffres. Les *Annales de l'Institut Pasteur* qui publient les tableaux mensuels donneront les tableaux complets.

Le nombre des personnes traitées à Paris pendant les années 1886-1887 et la première moitié de 1888 s'élève à 5,374. En 1886, où l'affluence des étrangers était considérable, nous avons inoculé 2,682 personnes, 1,778 en 1887 et 914 jusqu'au 1^{er} juillet 1888.

Le taux de la mortalité, en comptant tous les morts, même ceux pris de rage le lendemain du traitement, est, pour 1886, de 1,34 ‰, pour 1887 de 1,12, et pour 1888 de 0,77¹.

Mais il convient d'écarter des tables de la mortalité les personnes qui succombent à la rage dans les quinze jours qui suivent le traitement, car la vaccination pour être efficace doit être achevée avant que l'incubation du virus du chien mordeur ait commencé dans les centres nerveux. Or, le virus de la rage commune, porté directement à la surface du cerveau d'un chien, y incube pendant quinze ou dix-huit jours avant d'y produire ses effets.

Chez les malades qui succombent à la rage dans la quinzaine qui suit le traitement, celui-ci a été inutile, parce qu'il a été trop tardif, mais il n'a pas été mis en échec, parce que les conditions de son efficacité n'étaient point réalisées.

En opérant cette défalcation, que pas un médecin ne saurait nous refuser, le taux de la mortalité, malgré le traitement, tombe pour 1886 à 0,93 ‰, pour 1887 à 0,67 ‰, et pour 1888 à 0,55 ‰.

Ces chiffres sont sensiblement plus faibles que les premiers, puisque la mortalité reste toujours au-dessous de 1 ‰. Mais les uns et les autres donnent une mortalité progressivement décroissante alors que notre choix des personnes admises au traitement est de plus en plus sévère.

Messieurs, cette décroissance dans la mortalité tient aux

1. Tous les chiffres de la statistique de 1888 ont été relevés sur nos registres à la date du 31 octobre.

perfectionnements progressifs apportés à la première formule de traitement. Nous faisons un traitement plus énergique, plus prolongé, plus intensif, pour prendre le mot de M. Pasteur qui a fait tant de bruit, et le traitement reste inoffensif. Cette efficacité différente de la vaccination antirabique selon telle ou telle formule, est la preuve la plus certaine de sa valeur thérapeutique. Les savants russes qui combattaient la vaccination antirabique à Odessa et à Saint-Pétersbourg le jugèrent ainsi, et cessèrent toute opposition lorsque M. Gamaleïa leur eut montré deux tables de mortalité fort différentes selon la méthode employée.

A Odessa, le traitement simple appliqué à 136 personnes a donné une mortalité de 5,88 %, tandis que le traitement intensif appliqué à 997 personnes a donné une mortalité de 0,80 %.

M. le D^r Bujwid, chef du Laboratoire de Varsovie, a fait de son côté les mêmes observations. M. Bujwid, qui assiste à cette séance, ne me contredira pas si je dis que quand il vint à Paris y étudier la vaccination antirabique, il était fort sceptique. Élève de Koch, et déjà très habile technicien en microbie, il travailla avec nous plusieurs mois, puis, dans son laboratoire privé à Varsovie, il pratiqua les inoculations antirabiques.

M. Bujwid étudia le traitement simple, en s'arrêtant à la moelle de six jours. 195 personnes vaccinées donnèrent une mortalité de 4,1 %. Au contraire, le traitement intensif appliqué à des malades choisis sévèrement parmi ceux dont la morsure était réellement dangereuse (30 étaient mordus au visage, dont 4 par des loups enragés) a donné les résultats les meilleurs : sur 370 personnes vaccinées jusqu'au 1^{er} septembre, il n'y a pas eu de mort, de sorte que M. Bujwid est devenu un partisan très convaincu de la méthode.

Nos statistiques particulières, dressées pour chaque tableau A, B et C, conduisent aux mêmes conclusions. La mortalité, dans le tableau A qui ne contient que des personnes dont la morsure était sûrement virulente, ne diffère pas sensiblement de la mortalité du tableau C, qui comprend les personnes mordues par des animaux simplement suspects. Pour les trois années 1886-87-88, la mortalité dans le tableau A est de 1,36 % en comptant tous les morts, et de 1,09 en ne comptant que les morts survenues 15 jours après le traitement. Dans le tableau

C, cette mortalité est de 1,30 % ou de 0,54 %. Cette similitude dans le chiffre de la mortalité pour deux tableaux en apparence si différents, prouve deux choses : 1° que le très grand nombre des animaux mordeurs, dits suspects, étaient bel et bien atteints de rage ; 2° qu'il y a lieu de traiter avec la même sévérité les personnes des tableaux A et C.

Les statistiques spéciales, dressées séparément pour les morsures du visage, des mains ou des membres, témoignent à leur façon de l'efficacité de la vaccination antirabique. On sait que dans les anciennes statistiques, la mortalité moyenne de toutes morsures était évaluée à 10, 15 ou 20 %, selon les observateurs, et que la mortalité par morsure faite à la tête ou au visage s'élevait à 80 et 88 %. Dans nos tableaux, la mortalité après morsure à la tête ou au visage est de 3,84 % si on compte tous les morts ; elle est en réalité de 1,82 %, si on écarte les morts survenues dans la quinzaine qui a suivi le traitement. Ainsi, dans ce genre de morsure, la moitié des morts survient dans les quinze premiers jours après le traitement, ce qui est une nouvelle preuve de leur gravité exceptionnelle. Mais, cette période dangereuse passée, le traitement est presque aussi efficace pour elles que pour les morsures communes. Nous nous expliquons ce résultat par la vaccination particulièrement énergique donnée aux personnes mordues à la tête ou au visage.

L'écart du chiffre réel de notre statistique : 1,82 %, et des chiffres des statistiques classiques : 80 et 88 %, est tellement considérable qu'il est impossible de méconnaître l'intervention bienfaisante du vaccin antirabique.

Les statistiques étrangères concordent avec les nôtres :

A *Saint-Petersbourg*, le laboratoire fondé par Son Altesse Impériale le Prince Alexandre d'Oldenbourg, et entretenu à ses frais, a vacciné, depuis le 13 juillet 1886 jusqu'au 13 septembre 1888, 484 personnes. La mortalité moyenne a été de 2,68 %.

Des renseignements fournis par M. le D^r Kraïouchkine, médecin de la station antirabique, il résulte que la mortalité, un peu plus élevée que la nôtre, de cette statistique, s'explique par la gravité extrême des morsures.

A *Odessa*, dans le laboratoire dirigé par M. le professeur Metchnikoff, M. le D^r Gamaleïa a vacciné :

En 1886, 324 personnes par divers traitements simples. Mortalité : 3,39 %.

En 1887, 345 personnes par le traitement intensif. Mortalité : 0,58 %.

En 1888, 364 personnes par le traitement intensif. Mortalité : 0,64 %.

Pendant ces trois années, 1,135 personnes ont subi le traitement antirabique avec une mortalité moyenne de 1,41 %.

A *Moscou*, à l'Institut antirabique fondé sous les auspices du prince Dolgoroukow, M. le Dr Gwozdeff a vacciné :

En 1886, 107 personnes par le traitement simple. Mortalité : 8,40 %.

En 1887, 280 personnes par le traitement intensif. Mortalité : 1,27 %.

En 1888, 246 personnes par le traitement intensif. Mortalité : 1,60 %.

A *Varsovie*, M. Bujwid a inoculé :

297 personnes par divers traitements simples. La mortalité moyenne a été de 3 %.

370 personnes avec la méthode intensive. La mortalité, jusqu'ici, est nulle. (Déjà, 16 mois se sont écoulés depuis le commencement de l'application de cette méthode et deux mois depuis le traitement du dernier malade.)

A *Samara*, le Dr Parchenski a vacciné 53 personnes, dont 4 mordues par des loups. La mortalité, ici fort élevée : 5,67 %, s'explique par le traitement insuffisamment énergique et insuffisamment prolongé, ainsi qu'il résulte des renseignements fournis par une lettre du Dr Parchenski.

A *Charkow*, et probablement pour les mêmes raisons, mais nous manquons de renseignements précis, M. le Dr Protopopoff a vacciné 233 personnes avec une mortalité de 3,80 %.

A *Turin*, M. Bordoni Uffreduzzi a vacciné en 1886-87 et 88 502 personnes appartenant au tableau A. Mortalité 2.50 %. 221 appartiennent au tableau B. Mortalité 1.30 %. 43 appartiennent au tableau C. Mortalité nulle.

A *Milan*, M. le Dr Baratieri a vacciné 335 personnes, 2 sont mortes malgré le traitement : mortalité 0,60 %.

A *Palerme*, M. le prof. A. Celli a vacciné, du 1^{er} mars au 30 septembre 1888, 109 personnes sans succès.

A *Naples*, M. le prof. Cantani, assisté de MM. les D^{rs} Vestea et Zagari a dû fermer son laboratoire, faute de subsides de la municipalité, de janvier à août 1888.

Dans cette ville les adversaires de M. Pasteur, très nombreux, avaient réussi, malgré un vote de confiance et d'encouragement de l'Académie de Naples, à ébranler l'opinion publique et à indisposer la junte municipale contre la méthode de M. Pasteur. Mais, pendant cette période d'interruption de sept mois, 9 morts par rage étant survenues à Naples, la municipalité a promis un subside, le gouvernement et la province de Naples en ont promis d'autres, et le laboratoire a été ouvert de nouveau. Il est aujourd'hui en plein fonctionnement.

246 personnes ont été vaccinées à Naples, 199 depuis le jour de l'ouverture du laboratoire (22 septembre 1886) jusqu'à janvier 1888 et 34 depuis la réouverture. La mortalité après vaccination est de 1,5 %.

A *Constantinople*, M. le général docteur Zoëros-Pacha a vacciné 34 personnes, mortalité 0. — Cet institut a été fondé par ordre et sous les auspices de Sa Majesté le Sultan.

A la *Havane*, dans l'Institut antirabique de M. le D^r Santos Fernandez, M. le D^r Tamayo a inoculé 170 personnes, parmi lesquelles cinquante mordues par des animaux dont la rage fut prouvée expérimentalement. La mortalité est de 0,60 %.

A *Rio de Janeiro*, dans la station vaccinale due à l'initiative de Sa Majesté l'empereur du Brésil, M. le D^r Ferreira dos Santos a vacciné 66 personnes. Jusqu'à présent il n'a pas d'insuccès¹.

Messieurs, je ne puis passer sous silence la statistique du département de la Seine qui, chaque année, est l'objet d'un rapport spécial au conseil d'hygiène et de salubrité. Le rapport pour 1887 a été fait par M. le D^r Dujardin-Beaumetz qui a pris ses documents à la Préfecture de police, et, pour ce qui concerne les personnes vaccinées, au laboratoire de M. Pasteur. Or, en 1887, le nombre des personnes mordues et vaccinées s'élève à 306 sur

1. Le laboratoire de Constantinople n'a pas été cité dans le rapport lu par M. Grancher, le 14 novembre, parce que nous manquions à cette date de renseignements précis. Il en est de même pour la statistique de Turin. Pour l'Institut de Rio de Janeiro, nous avons donné le chiffre de 53 personnes inoculées. Ce chiffre était exact à l'époque où nous avons reçu le rapport de M. Ferreira dos Santos ; il s'élève aujourd'hui à 66.

lesquelles deux sont mortes ¹ : mortalité 0,76 %; d'autre part, sept cas de mort par rage sont survenus parmi les 44 personnes qui figurent sur les listes administratives comme n'ayant pas subi la vaccination antirabique. Dans ce groupe la mortalité atteint 45,90 %, chiffre que M. Leblanc avait donné et que MM. Pasteur et Brouardel avaient accepté comme représentant la mortalité moyenne avant la vaccination.

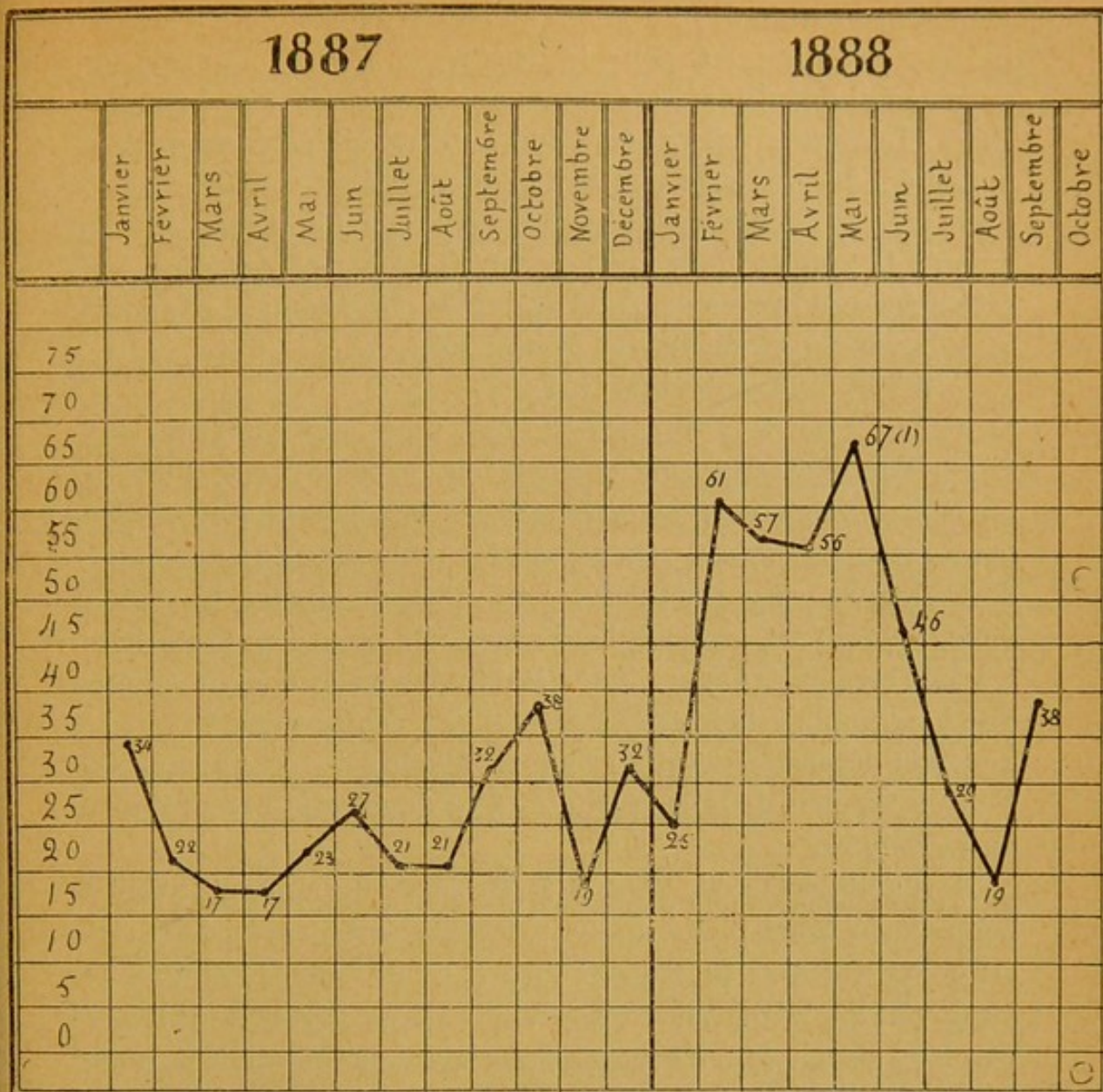
Et M. Dujardin-Beaumetz conclut : « Je ne connais pas de témoignage plus éclatant à invoquer à l'appui de la méthode des inoculations. »

Le rapport de M. Beaumetz contient une autre conclusion non moins intéressante, c'est que la rage est une maladie qu'on peut combattre par mesures sanitaires administratives. Il a rappelé qu'en Allemagne la rage a presque disparu, grâce à une prophylaxie intelligente. En effet, la rage n'est jamais spontanée, elle est toujours transmise par inoculation d'un animal à un autre, et de tous les animaux le chien est de beaucoup le plus susceptible. Or, la surveillance des chiens est facile à exercer quand l'autorité est vigilante et la population disciplinée.

Nous avons fait tracer un graphique qui donne la preuve éclatante du bon et prompt effet des mesures de police sanitaire. A voir cette courbe rapidement décroissante, à partir de mai 1888, époque de l'arrêté du préfet de police au sujet des chiens errants, ne semble-t-il pas certain qu'avec un peu de persévérance de la part des pouvoirs publics, et un peu de bonne volonté de la part de la population, on réussirait à réduire la rage à un petit nombre de cas, en France comme en Allemagne?

Vous savez, Messieurs, que l'Institut Pasteur a été fondé non seulement pour le traitement de la rage, mais aussi pour l'étude scientifique des moyens de combattre pratiquement les maladies qui déciment l'espèce humaine : la diphtérie, la fièvre typhoïde, la phthisie, etc. Les vastes laboratoires qui vont s'ouvrir aux médecins français et étrangers seront ainsi pour l'humanité une source de bienfaits, et un puissant moyen de diffusion et d'exportation de la science française.

1. Ces chiffres sont ceux du rapport de M. Beaumetz. Depuis que ce rapport a été fait une troisième personne vaccinée a succombé à la rage, ce qui élève la mortalité à 0,97 %.



Courbe indiquant par mois le nombre de personnes mordues dans le département de la Seine et traitées à l'Institut Pasteur.

M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier de France, le trésorier de la souscription, lut un rapport sur l'exposé financier qui provoqua dès les premiers mots les applaudissements.

DISCOURS DE M. CHRISTOPHLE.

Monsieur le Président de la République,
Messieurs,

Le rapport de votre trésorier pourrait commencer comme un conte de fées : Il était une fois, dans un coin de Paris, mais un

coin si peu connu des Parisiens qu'aujourd'hui encore il faut des indications spéciales pour le découvrir, un vaste terrain qui appartenait depuis cent cinquante ans à une famille de maraîchers. Les rares promeneurs qui s'égarèrent dans ce quartier pouvaient se donner le plaisir d'embrasser d'un coup d'œil onze mille mètres de légumes. Chaque jour, depuis le lever du soleil jusqu'à la tombée de la nuit, on voyait passer et repasser dans cet enclos des braves gens qui avaient la philosophie de Candide, sans l'avoir lu, et répétaient comme lui :

« Il faut cultiver son jardin. »

Or, un jour, à la fin de mai 1887, ainsi que l'on voit dans Cendrillon une citrouille changée en carrosse doré, tous ces pieds de laitue si correctement alignés semblèrent être frappés par un coup de baguette et changés en tombereaux. Des centaines d'ouvriers se précipitèrent sur cet hectare de salades. En un tour de main, tout fut arraché, bouleversé. On creusa en toute hâte, à d'énormes profondeurs, pour établir les bases d'un monument que l'on voulait indestructible. S'il n'y avait pas eu à régler la question du paiement aux propriétaires du sol — ce qui nous fait rentrer un peu dans la réalité — tout dans cette histoire serait extraordinaire.

Les architectes, M. Petit et M. Brébant, déclaraient, avant de commencer leurs plans, qu'ils n'accepteraient aucun honoraire et, ce qui est plus surprenant encore, qu'ils ne dépasseraient pas les devis; les entrepreneurs apportaient des comptes fantastiques par leur simplicité; les maçons parlaient de travailler le lundi.

Quelle était donc, Messieurs, la fée assez puissante pour renverser ainsi toutes les habitudes de la vie, toutes les notions connues? C'était la fée Enthousiaste qui s'était invitée elle-même dès le jour où elle avait entendu parler de l'Institut Pasteur. Comme il s'agissait de combattre contre de mauvais génies que M. Pasteur pouvait emprisonner dans des flacons de verre, et non seulement réduire à l'impuissance, mais encore transformer en génies protecteurs, cette fée, accompagnée de sa sœur la Générosité, se mit en campagne. Toutes deux parcoururent les communes de France et même de l'étranger, en annonçant la bonne nouvelle dans les palais, dans les châteaux et dans les chaumières.

Comme toujours, et pour ne pas faire mentir le conte, elles

rencontrèrent parfois sur leur route des fées plus ou moins redoutables qui, soit isolées, soit en conseil, essayèrent de leur jeter un sort en prononçant des paroles dont personne ne se souvient aujourd'hui. Ainsi d'ailleurs que les choses se passent dans les contes qui finissent bien, les bonnes fées triomphèrent et tous leurs souhaits furent les plus beaux du monde. Nous avons essayé de les mettre en pratique.

C'est à la Banque de France et au Crédit Foncier, Messieurs, que toutes les sommes ont été centralisées. Les deux registres qui sont là, sous vos yeux, contiennent la liste des souscripteurs. En entendant le rapport de M. Grancher, vous pouviez vous dire que les chiffres ont leur éloquence ; j'oserais dire, en parlant des nôtres, qu'il ont leur émotion. Les sommes prodigieuses et les offrandes minimes, tout est inscrit — avec les noms en regard — dans ce livre d'or dont les pages feront un jour un des chapitres les plus touchants et les plus glorieux de l'histoire de cette maison.

Je conseillerais à ceux qui ne voient l'humanité que sous un vilain jour, qui vont répétant que tout est pour le pire ici-bas, qu'il n'y a dans le monde ni désintéressement ni dévouement, de jeter un coup d'œil sur les documents humains de l'Institut Pasteur. Ils apprendront là, pour commencer par le commencement, que l'on rencontre dans les Académies des confrères que non seulement la gloire d'un autre n'offense pas, mais qui trouvent leur bonheur et mettent leur fierté dans cette gloire ; que les hommes politiques et les journalistes ont souvent la passion du vrai et du bien ; que jamais à aucune époque les Français n'ont mieux aimé leurs grands hommes, qu'ils leur rendent justice dès ce monde — ce qui est encore la meilleure manière — que nous avons acclamé la fête de Victor Hugo, le centenaire de Chevreul et l'inauguration de l'Institut Pasteur. « Quand un Français dit du mal de lui, disait un jour un des confrères de M. Pasteur, ne le croyez pas : il se vante. » A l'inverse d'une phrase célèbre et pessimiste, on pourrait dire que, dans cette souscription, toutes les vertus se perdent dans le dévouement comme les fleuves se perdent dans la mer.

Que d'exemples je pourrais citer, si les plus généreux donateurs n'avaient demandé que l'on ne prononçât pas leur nom ! Mais si je ne puis parler des souscriptions isolées, vous me per-

mettez, Messieurs, de rappeler quelques souscriptions collectives, depuis les dotations offertes par l'admirable festival du Trocadéro où, comme le disait M. Pasteur, « les grands charmeurs de l'humanité heureuse apportèrent leur glorieux concours à ceux qui veulent servir l'humanité souffrante, » jusqu'aux fêtes de petites villes et de villages où l'on se cotisait pour offrir « le cadeau de la misère ». Un jour, des ouvriers de la verrerie d'Aumale demandèrent au poète des humbles, à M. François Coppée, des vers pour mieux honorer le génie de M. Pasteur et envelopper leur obole. En les envoyant à M. Pasteur, M. Coppée finissait ainsi :

Ils ont le compliment rimé qui leur manquait
Et peuvent te l'offrir, Pasteur, comme un bouquet
Au patron, le jour de sa fête.

Il y eut une souscription plus touchante encore. Ce fut celle de 43,000 francs qu'apportèrent les Alsaciens-Lorrains. C'est d'Alsace qu'était venu le petit Joseph Meister, qui fut le premier inoculé, et qui est resté en correspondance avec « son cher M. Pasteur », comme il l'appelle toujours. Ces lettres intimes, ces pièces à l'appui, je les ai demandées à M. Pasteur. Mais il n'a pas voulu me les donner. Jamais rapporteur n'a été moins secondé que moi. Heureusement, j'ai les chiffres de la souscription.

Elle s'est élevée à Fr.	2,586,680
Dans ce chiffre, il faut comprendre les 200,000 francs votés par les Chambres et le don offert par M. le Président du Conseil.	
Les dépenses s'élèvent à ce jour, à	1,223,786
Nous avons encore à payer aux entrepreneurs.	240,000
L'achat des instruments des laboratoires exigera.	100,000
Les dépenses totales s'élèveront à	1,563,786
Ce qui laissera un solde disponible, qui formera la dotation de l'Institut Pasteur, de. Fr.	<div style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black; width: 100%; margin: 0;">1,022,894</div>

Si on veut connaître la nature de ces dépenses, on voit qu'elles se décomposent ainsi :

Achat du terrain et droits	Fr.	441,475
Terrassements et constructions.		917,577
Instruments de laboratoires		100,000
Frais de circulaires, imprimés, bulletins de souscriptions, récépissés		12,421
Frais d'actes notariés		416
Entretien des laboratoires pendant trois ans.		91,897
TOTAL	Fr.	<u>1,563,786</u>

On remarquera que cette souscription, qui a produit 2,586,680 francs, et qui, après toutes les dépenses payées, laissera à l'Institut Pasteur un capital disponible de 1,022,894 francs, n'aura coûté que 12,421 francs de frais. Si je ne craignais de commettre une indiscretion, je rappellerais que, dans une séance du comité, M. l'amiral Jurien de la Gravière, dont nous regrettons vivement l'absence dans cette fête, avait proposé de consacrer une somme de 6,000 francs à la publicité. Mais le concours si bienveillant de la presse nous a permis d'économiser cette somme.

Il me reste, Messieurs, à vous faire connaître un dernier donateur qui abandonne à l'Institut les bénéfices de la vente, en France, des vaccins découverts dans le laboratoire. MM. Chamberland et Roux ont suivi leur maître dans sa générosité. Après avoir provoqué cette grande œuvre, M. Pasteur aura été un des plus grands souscripteurs.

C'est ainsi, Monsieur (car mon incompetence scientifique bien plus encore que ma modestie naturelle me défend de vous dire : illustre maître, et je n'ose d'autre part, usant de la familiarité naïve du jeune Meister, vous appeler : mon cher monsieur Pasteur), c'est ainsi, Monsieur, que la générosité publique, le concours du gouvernement, votre désintéressement, enfin, ont fondé et consolidé l'établissement que nous inaugurons aujourd'hui. C'est ainsi qu'a été assuré à votre œuvre ce pain quotidien qui fait parfois défaut aux plus ardentes prières et auquel l'avenir ajoutera, je l'espère, pour ce qui vous concerne, les douceurs

complémentaires, presque aussi nécessaires que le pain de chaque jour.

La sollicitude publique qui a entouré cette œuvre à son berceau ne lui fera pas défaut. L'élan des cœurs généreux ne s'est pas ralenti : demain nous apportera ce qui fait défaut aujourd'hui, et vos collaborateurs, vos élèves et vos successeurs pourront poursuivre avec sécurité et avec confiance le cours de leurs travaux.

Certes, c'est pour vous, Monsieur, un bonheur rare et presque inespéré. Qu'il vous console des luttes passionnées, des émotions poignantes, des crises parfois terribles que vous avez traversées ! Quand je songe à ce passé si plein de troubles et de dangers, je songe aussi malgré moi à l'ironie de ces phrases toutes faites qui parlent de la sérénité de la science et de la paix des laboratoires.

Mais je m'écarte, Monsieur, et je vous en demande pardon, de l'objet précis de ma mission. C'est votre faute, après tout. Vous nous avez mis dans la maison. Vous avez cru obligeamment que nous serions bons à quelque chose, ne fût-ce qu'à maintenir l'ordre dans la comptabilité, la régularité dans la gestion de ce trésor qui était bien le vôtre et avec lequel vous avez constitué une puissante réserve pour la science, en vue des découvertes de l'avenir. Vous ne nous avez pas défendu d'ajouter au zèle que vous attendiez de nous notre respect et notre affection. C'est votre faute, encore une fois. On ne peut vous entendre sans vous admirer. On ne peut vivre à côté de vous sans vous aimer.

M. Pasteur, ne pouvant maîtriser son émotion, dut charger son fils de lire son discours :

DISCOURS DE M. PASTEUR.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Celui qui, dans vingt ans, écrira notre histoire contemporaine et recherchera quelles ont été, à travers les luttes des

partis, les pensées intimes de la France, pourra dire avec fierté qu'elle a placé au premier rang de ses préoccupations l'enseignement à tous les degrés. Depuis les écoles de village jusqu'aux laboratoires des hautes études, tout a été soit fondé, soit renouvelé. Élève ou professeur, chacun a eu sa part.

Les grands maîtres de l'Université, soutenus par les pouvoirs publics, ont compris que, s'il fallait faire couler comme de larges fleuves l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, il fallait aussi s'inquiéter des sources, c'est-à-dire de l'enseignement supérieur. Ils ont fait à cet enseignement la place qui lui est due. Une telle instruction ne sera jamais réservée qu'à un petit nombre ; mais c'est de ce petit nombre et de son élite que dépendent la prospérité, la gloire et, en dernière analyse, la suprématie d'un peuple.

Voilà ce qui sera dit et ce qui fera l'honneur de ceux qui ont provoqué et secondé ce grand mouvement. Pour moi, Messieurs, si j'ai eu la joie d'aller, dans quelques-unes de mes recherches, jusqu'à la connaissance de principes que le temps a consacrés et rendus féconds, c'est que rien de ce qui a été nécessaire à mes travaux ne m'a été refusé.

Et le jour où, pressentant l'avenir qui allait s'ouvrir devant la découverte de l'atténuation des virus, je me suis adressé directement à mon pays pour qu'il nous permît, par la force et l'élan d'initiatives privées, d'élever des laboratoires qui non seulement s'appliqueraient à la méthode de prophylaxie de la rage, mais encore à l'étude des maladies virulentes et contagieuses, ce jour-là la France nous a donné à pleines mains

Souscriptions collectives, libéralités privées, dons magnifiques dus à des fortunes qui sèment les bienfaits comme le laboureur sème le blé, elle a tout apporté, jusqu'à l'épargne prélevée par l'ouvrier sur le salaire de sa rude journée.

Pendant que se faisait cette œuvre de concentration française, trois souverains nous donnaient un témoignage de sympathie effective. Sa Majesté le sultan voulait être un de nos souscripteurs ; l'empereur du Brésil, cet empereur homme de science, inscrivait son nom avec la joie d'un confrère, disait-il, et le tsar saluait le retour des Russes que nous avions traités par un don vraiment impérial.

Devant les médecins russes qui travailleront dans nos labo-

ratoires et sont déjà présents parmi nous, j'adresse au tsar l'hommage de notre respectueuse gratitude.

Comment toutes ces sommes ont été centralisées au Crédit Foncier de France et l'usage qui en a été fait, vous venez de l'apprendre, Messieurs. Mais ce que M. Christophle ne vous a pas dit, c'est avec quel souci il a géré ce bien national.

Avant la pose de la première pierre, le comité de patronage de la souscription a décidé, malgré moi, que cet Institut porterait mon nom. Mes objections persistent contre un titre qui réserve à un homme l'hommage dû à une doctrine. Mais, si je suis troublé par un tel excès d'honneur, ma reconnaissance n'en est que plus vive et plus profonde. Jamais un Français s'adressant à d'autres Français n'aura été plus ému que je ne le suis en ce moment.

La voilà donc bâtie, cette grande maison dont on pourrait dire qu'il n'y a pas une pierre qui ne soit le signe matériel d'une généreuse pensée. Toutes les vertus se sont cotisées pour élever cette demeure du travail.

Hélas ! j'ai la poignante mélancolie d'y entrer comme un homme « vaincu du temps », qui n'a plus autour de lui aucun de ses maîtres, ni même aucun de ses compagnons de lutte, ni Dumas, ni Bouley, ni Paul Bert, ni Vulpian qui, après avoir été avec vous, mon cher Grancher, le conseiller de la première heure, a été le défenseur le plus convaincu et le plus énergique de la méthode !

Toutefois, si j'ai la douleur de me dire : Ils ne sont plus, après avoir pris vaillamment leur part des discussions que je n'ai jamais provoquées, mais que j'ai dû subir ; s'ils ne peuvent m'entendre proclamer ce que je dois à leurs conseils et à leur appui ; si je me sens aussi triste de leur absence qu'au lendemain de leur mort, j'ai du moins la consolation de penser que tout ce que nous avons défendu ensemble ne périra pas.

Notre foi scientifique, les collaborateurs et les disciples qui sont ici la partagent.

Le service du traitement de la rage sera dirigé par M. le professeur Grancher, avec la collaboration des docteurs Chantemesse, Charrin et Terrillon.

M. le ministre de l'instruction publique a autorisé M. Duclaux, le plus ancien de mes élèves et collaborateurs, aujourd'hui

professeur à la Faculté des sciences, à transporter ici le cours de chimie biologique qu'il fait à la Sorbonne. Il dirigera le laboratoire de microbie générale.

M. Chamberland sera chargé de la microbie dans ses rapports avec l'hygiène ; M. le docteur Roux enseignera les méthodes microbiennes dans leurs applications à la médecine. Deux savants russes, les docteurs Metchnikoff et Gamaleïa, veulent bien nous prêter leur concours. La morphologie des organismes inférieurs et la microbie comparée seront de leur domaine.

Vous connaissez, Messieurs, les espérances que nous donnent les travaux du docteur Gamaleïa. C'est à dessein que je me sers du mot *espérances*. L'application à l'homme est loin d'être faite en ce moment ; mais la plus rude étape est franchie.

Constitué comme je viens de le dire, notre Institut sera à la fois un dispensaire pour le traitement de la rage, un centre de recherches pour les maladies infectieuses et un centre d'enseignement pour les études qui relèvent de la microbie. Née d'hier, mais née tout armée, cette science puise une telle force dans ses victoires récentes qu'elle entraîne tous les esprits.

Cet enthousiasme que vous avez eu dès la première heure, gardez-le, mes chers collaborateurs, mais donnez-lui pour compagnon inséparable un sévère contrôle. N'avancez rien qui ne puisse être prouvé d'une façon simple et décisive.

Ayez le culte de l'esprit critique. Réduit à lui seul, il n'est ni un éveilleur d'idées, ni un stimulant de grandes choses. Sans lui, tout est caduc. Il a toujours le dernier mot. Ce que je vous demande là et ce que vous demanderez à votre tour aux disciples que vous formerez, est ce qu'il y a de plus difficile à l'inventeur.

Croire que l'on a trouvé un fait scientifique important, avoir la fièvre de l'annoncer, et se contraindre des journées, des semaines, parfois des années à se combattre soi-même, à s'efforcer de ruiner ses propres expériences, et ne proclamer sa découverte que lorsqu'on a épuisé toutes les hypothèses contraires, oui, c'est une tâche ardue.

Mais quand, après tant d'efforts, on est enfin arrivé à la certitude, on éprouve une des plus grandes joies que puisse ressentir l'âme humaine, et la pensée que l'on contribuera à l'honneur de son pays rend cette joie plus profonde encore.

Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en

avoir une, et c'est à elle qu'il doit reporter l'influence que ses travaux peuvent avoir dans le monde.

S'il m'était permis, Monsieur le Président, de terminer par une réflexion philosophique provoquée en moi par votre présence dans cette salle de travail, je dirais que deux lois contraires semblent aujourd'hui en lutte : une loi de sang et de mort qui, en imaginant chaque jour de nouveaux moyens de combats, oblige les peuples à être toujours prêts pour le champ de bataille, et une loi de paix, de travail, de salut, qui ne songe qu'à délivrer l'homme des fléaux qui l'assiègent.

L'une ne cherche que les conquêtes violentes, l'autre que le soulagement de l'humanité. Celle-ci met une vie humaine au-dessus de toutes les victoires ; celle-là sacrifierait des centaines de mille existences à l'ambition d'un seul.

La loi dont nous sommes les instruments cherche même à travers le carnage à guérir les maux sanglants de cette loi de guerre. Les pansements inspirés par nos méthodes antiseptiques peuvent préserver des milliers de soldats.

Laquelle de ces deux lois l'emportera sur l'autre ? Dieu seul le sait. Mais ce que nous pouvons assurer, c'est que la science française se sera efforcée, en obéissant à cette loi d'humanité, de reculer les frontières de la vie.

Les applaudissements, qui avaient éclaté à chaque paragraphe de ce discours, reprirent enthousiastes, à cette dernière page. Dans cette assemblée composée d'éléments si divers, il n'y eut plus qu'une âme commune, l'âme de tout un peuple qui vibrait avec l'âme de cet homme de labeur, de patriotisme et d'humanité. Ce fut une minute inoubliable d'émotion haute et généreuse.

M. le Président de la République, après avoir serré la main de M. Pasteur, se leva et dit :

« M. Pasteur n'a voulu d'autre récompense que celle que nous pouvons donner à ses collaborateurs : M. Grancher et M. Duclaux sont nommés officiers de la Légion d'honneur, M. Chantemesse est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Les palmes d'officier d'Académie sont décernées à M. Brébant, architecte de l'Institut Pasteur. »

APPENDICE

Dans les journées des 13, 14 et 15 novembre, M. Pasteur a reçu de l'étranger un grand nombre de télégrammes de félicitations, justifiant une fois de plus la pensée rappelée dans son discours que la science n'a pas de patrie.

Profondément touché des vœux formés pour sa personne et la prospérité de l'établissement qui vient d'être inauguré, M. Pasteur prie les sociétés savantes et les personnes dont les noms suivent de vouloir bien agréer ici l'expression de sa vive reconnaissance :

- La Société entomologique du midi de la Russie, à Odessa;
- La Société impériale des Amis de la nature, à Moscou;
- La Société des naturalistes d'Odessa;
- La Station bactériologique d'Odessa;
- L'Académie impériale de médecine de Saint-Pétersbourg;
- La Société de médecine d'Odessa;
- Les médecins de l'hôpital de la ville d'Odessa;
- La Société des pharmaciens d'Odessa;
- La Régence provinciale de Bessarabie;
- Le Comité des Congrès des médecins russes, à Saint-Pétersbourg;
- Les étudiants de l'Université d'Odessa;
- Le Conseil médical russe, à Saint-Pétersbourg;
- La Conférence des médecins de l'hôpital militaire de Moscou;
- La Société de chirurgie de Moscou;
- Le Congrès des médecins et des représentants du gouvernement de Cherson;
- La Société des médecins praticiens de Saint-Pétersbourg;
- La Société des sciences médicales de Lisbonne;
- S. A. le prince Alexandre d'Oldembourg, en son nom et au nom de la Station antirabique de Saint-Pétersbourg;
- Le professeur Protopopoff, de Karkoff;
- Le professeur Hueppe, de Wiesbaden;
- Le professeur sir James Paget, de Londres;
- Le professeur Poehl, de Saint-Pétersbourg;
- Le directeur du journal de la Société agricole impériale d'Odessa;
- Le professeur Cantani, de Naples;
- La famille de Herz, de Bucarest;
- La famille Retzius, de Stockholm;
- Jose Julio Rodriguez, de l'École polytechnique de Lisbonne;
- Le docteur E. Ullmann, de Vienne;
- Le professeur Anrep, de Saint-Pétersbourg;
- Le docteur Burnay, de Lisbonne...

